

PRESENTS : MONTARU Pierre, LUTINIER Thierry, LHUMEAU Fabrice, AUBINEAU Rodolphe, HELLUIN Clément, LECUIR Olivier, SURGEON Marie-Noëlle, OURY François.

ABSENTS EXCUSES : RABIER Chantale, ELBORY Dominique BOULAY Michael,

SECRETAIRE : HELLUIN Clément

Villefrancoeur, 18/09/2017.



Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire,
après en avoir valablement délibéré, décide:

1. D'approuver le Conseil Municipal du 30 juin 2017.
2. D'approuver les nouveaux statuts du Syndicat Mixte du Bassin de la Cisse.

Ordre supplémentaire : d'approuver les nouveaux statuts Agglopolys GEMAPI

3. De supprimer la garderie le mercredi suite à la semaine de 4 jours 2017-2018 et sinon début 16h30 pour le lundi, mardi, jeudi et *Vendredi* à l'unanimité.
4. De voter un tarif adulte au restaurant scolaire à 3.07€ le plateau repas, réservé au personnel communal, aux enseignants et aux élus de la commune à l'unanimité.
5. D'inscrire une dépense au compte 6232 fête et cérémonie pour 500€ à la majorité.
6. De ne pas cotiser au CNAS pour les retraités à la majorité.
7. D'adhérer au contrat groupe d'assurance statutaire pour couvrir les risques du personnel.
8. De supprimer le poste d'adjoint technique à 18.90/35eme.
9. De modifier la durée de travail hebdomadaire du poste d'adjoint technique polyvalent à 24.50/35^{ème} au lieu de 23/35^{ème}.
10. De prendre acte de la transmission du rapport d'activité 2016 de la communauté d'agglomération de Blois et du CIAS.
11. De prendre acte de la transmission du rapport d'activité et de développement durable 2016 Région
12. De supprimer les exonérations de la Taxe Aménagement sur les locaux industriels et les places de stationnement s'y rapportant.
13. De ne pas modifier les exonérations et abattements de la Fiscalité directe locale.
14. De faire la demande de délégation du droit de préemption sur la commune après délibération de l'Agglopolys permettant de l'instituer.
15. Questions diverses
 - Compte rendu réunion SIVOS, fin des TAP et des contrats liés.
 - Prêt du préau couvert le 22 septembre 2017 et dimanche 1^{er} avril 2018 à La Chalancoeur pour son AG et la chasse aux œufs.
 - Réception de la plaque de cocher prévue le 11 novembre après-midi.

Plus de question la séance est levée à 21h00.